

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 46/1955 (1955)

Artikel: Valais
Autor: E. C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ments de la Suisse. D'autres restaurations ont été faites dans le Castel grande à Bellinzona, l'église de S. Antonio à Lugano, l'église romane de S. Ambrogio à Cademario et l'église de la Madonna della Rovana à Cevio. La commission cantonale s'occupe maintenant des travaux qui doivent être terminés à Brissago (Madonna del Ponte) et commencés à Biasca (église de S. Pietro). L'architecte Albert Camenzind est chargé d'étudier le projet de restauration de la très importante église de S. Vittore à Muralto.

Dans le domaine du perfectionnement du corps enseignant, nous voulons rappeler les cours pour instituteurs des écoles primaires inférieures et pour les maîtresses des écoles ménagères.

A. U. TARABORI.

Valais

A qui l'observe de près, le Valais apparaît en pleine transformation économique. Les grands chantiers de montagne avec leurs milliers d'ouvriers, la création en plaine de petites et moyennes industries, la mécanisation de l'agriculture partout où elle est possible, le développement considérable des communications par routes sont en train de changer fatalement les conditions ancestrales de l'économie valaisanne.

A peine sortis de l'école primaire, les jeunes désertent le village pour s'engager au Mauvoisin, à la Lienne, à la Grande Dixence, etc. A seize ans, on en voit qui quittent définitivement leur milieu natal pour aller vivre en chantier. Ou bien le car ne les rend à leur famille que le soir. Typiques sont à cet égard les statistiques établies au chef-lieu : le nombre des voyageurs, ouvriers, apprentis, étudiants qui utilisent les cars postaux au départ de Sion se monte à 800.000 par an, soit plus de 2000 journallement.

Il est clair que la vie sociale évolue au même rythme que la vie économique et que des problèmes d'adaptation se posent pour l'école à tous les échelons. On parle de réforme, de réadaptation, de refonte des programmes aussi bien à l'école primaire qu'à l'école normale, aussi bien aux cours complémentaires agricoles qu'aux cours professionnels. L'homme de la rue en discute et le législateur tôt ou tard devra prendre position.

Enseignement primaire

Deux problèmes importants ont sollicité l'attention des autorités scolaires : la prolongation de la scolarité et le traitement matériel des maîtres et maîtresses primaires.

Demandée à la Haute Assemblée par voie de motion, la prolongation de la scolarité a été laissée à l'initiative des communes. Elles connaissent mieux les besoins et les possibilités de la population. Mais le Département de l'instruction publique, loin de se désintéresser de cette affaire qu'il considère comme extrêmement importante, rappelle régulièrement aux communes le bienfait d'une scolarité plus longue. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1954, seize communes ont adopté

une prolongation relative. Les plus hardies sont sans doute Salvan et Glis qui passent respectivement de sept à neuf mois et de six à huit mois pour l'ensemble des classes. Par contre une certaine résistance se constate ailleurs : l'idée n'est pas mûre, le terrain trop peu préparé. Il importera de travailler l'opinion. De son côté, le Conseil d'Etat encourage par tous les moyens la prolongation de la scolarité.

Le deuxième problème est en fait lié au premier : améliorer le traitement matériel du personnel enseignant. Le décret adopté en deuxième lecture en mai 1955 par le Grand Conseil valaisan fixe le traitement de base de Fr. 6400.— à Fr. 8800.— pour les maîtres enseignant 42 semaines par an. Dans les communes à scolarité moins longue, le traitement diminue en proportion. L'article 6 du décret précise que « le personnel enseignant peut être astreint en dehors du temps de scolarité à suivre des cours de perfectionnement et à exécuter les études préparatoires à la classe, selon décision du Département de l'instruction publique. »

L'augmentation du traitement coûte au canton près d'un million de francs. C'est une lourde charge pour la caisse de l'Etat, mais une œuvre d'équité qui fait honneur aux autorités législatives et exécutives, lesquelles restent persuadées « que l'enseignement est le premier, le plus général et le plus sûr des investissements ». Puisse le corps enseignant tout entier prendre une conscience plus aiguë de ses responsabilités devant le pays !

Dans le domaine des réalisations, signalons encore l'ouverture de quinze nouvelles classes dans le canton, un cours d'orientation destiné aux maîtres complémentaires, un cours cantonal de perfectionnement de sept jours fréquenté bénévolement par près de 300 instituteurs et institutrices.

Ecole normale

Incidemment au traitement des maîtres, c'est leur formation qui a préoccupé MM. les députés. L'Ecole normale est à l'ordre du jour. On parle de réorganisation totale et chacun y va de sa petite réforme. Actuellement l'Ecole normale comprend quatre années d'études, plus une année préparatoire pratiquement obligatoire. Un courant assez fort — et qui n'est d'ailleurs pas nouveau — voudrait imposer le latin et la maturité classique aux futurs régents. Ce projet a son bon côté, mais il ne manquerait pas, s'il était réalisé, d'éclaircir singulièrement les rangs du personnel primaire, surtout au régime de six ou sept mois d'enseignement. En possession d'une maturité classique, le candidat résisterait-il à l'appel d'autres carrières libérales plus rémunératrices ?

Ne rien brusquer apparaît comme une sagesse. L'effort des doctrinaires devrait au préalable viser à obtenir une scolarité prolongée et uniforme pour tout le canton : la réorganisation de l'Ecole normale en serait certes facilitée.

En septembre 1954, M. le Dr Louis Boucard, appelé à d'autres fonctions, a été remplacé à la direction de l'Ecole normale par M. le Dr Lorétan, de Loèche et Brigue. M. Boucard était resté 17 ans à la tête de cet important établissement cantonal, s'imposant à tous par sa modération, sa largeur de vues et ses éminentes qualités d'éducateur.

Enseignement secondaire

Comme partout, les élèves de l'enseignement secondaire sont en augmentation. Les trois collèges cantonaux de Sion, Brigue et Saint-Maurice ont été fréquentés par 1139 élèves. A relever l'excellent niveau du Pensionnat de la Planta à Sion, seul établissement du canton qui prépare les jeunes filles à la maturité classique. Cette école privée, qui vient d'agrandir ses locaux, reçoit des élèves de toute la Suisse romande.

Enseignement ménager et professionnel

Il n'est peut-être pas de domaine où apparaisse plus visiblement l'effort éducatif du Valais. Depuis une quinzaine d'années, ont surgi un peu partout, en plaine comme en montagne, des écoles ménagères dotées des derniers perfectionnements. Après beaucoup de communes, Sion inaugurerait la sienne en automne dernier. Aussi les cours ménagers itinérants, qui n'étaient d'ailleurs qu'une solution transitoire, perdent-ils de leur importance relative. Les 20 cours ambulants de l'année 1954 ont été suivis par 244 élèves, tandis que 67 cours de couture et de raccommodage réunissaient 767 participantes.

Les chiffres sont aussi probants dans le secteur professionnel. 1885 apprentis ont suivi les cours officiels en 1954. Six cents d'entre eux, représentant 71 professions, se sont présentés aux examens de fin d'apprentissage et les 95 % ont obtenu le certificat fédéral de maturité.

A signaler une innovation heureuse : dorénavant tous les nouveaux apprentis seront astreints à un cours d'introduction au dessin technique de dix jours. En 1954, 392 apprentis débutants ont fréquenté ce cours.

E. C.

Vaud

Enseignement primaire

Dans la chronique de 1954, nous parlions des difficultés que nous rencontrons depuis plusieurs années dans la repourvue de postes vacants, difficultés qui sont encore, hélas ! très actuelles en raison même du grand nombre de nos élèves. Cependant, si les classes inférieures ne sont plus encombrées comme naguère, la vague des gros effectifs atteint maintenant les classes des degrés moyen et supérieur. Ce sont donc des maîtres qui vont encore nous manquer pendant un certain temps, mais une étude menée l'an dernier par un spécialiste des questions démographiques nous laisse l'espoir que, d'ici peu d'années, grâce aux fortes volées actuellement aux études à l'Ecole normale, au recrutement de classes dites « rapides » et à un taux de natalité qui paraît maintenant stabilisé, nous pourrions redonner à beaucoup de classes, les plus éloignées des centres surtout, une direction permanente qu'elles ont hâte de retrouver.